



## Accord de financement obligataire d'un montant minimum de 850 000 € pour accompagner la stratégie de retournement du Groupe

Eragny-sur-Oise - France - le 11 mars 2024 à 8h. Safe SA (la « Société ») annonce la mise en place d'un financement obligataire flexible avec le fonds Global Corporate Finance Opportunities 20 (GCFO 20), membre du groupe Alpha Blue Ocean, par émission de bons d'émission donnant accès à des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles/et ou existantes avec bons de souscription attachés pour un montant minimum net d'environ 850 000 euros. Alors que le Groupe est en période d'observation, ce financement permettra la mise en œuvre du plan de restructuration engagé par la nouvelle équipe dirigeante.

Dans le cadre d'un contrat de financement sous forme d'obligations convertibles ou échangeables conclu le 14 mars 2023, entre Safe SA et le fonds GCFO 20, ce dernier s'engage à financer la période d'observation du Groupe à hauteur d'un montant minimum net d'environ 850 000 €.

ABO Participation s'engage à ce que ce financement soit effectué au travers du tirage, par Safe SA, de trois tranches (les « Tranches Autorisées ») d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE ») avec bons de souscription d'actions attachés (les « BSA ») à souscrire par GCFO 20 dans le cadre du Contrat de Souscription (hors commission d'engagement éventuellement due), comme suit :

Tranche Autorisée	Nombre d'OCEANE émises	Montant nominal (en euros)	Prix de souscription (97% du montant nominal) (en euros)	Date de tirage de la Tranche Autorisée considérée
1	310	310.000	300.700	Dans les 5 jours de bourse suivant la remise de l'ordonnance rendue par Monsieur le juge-commissaire
2	310	310.000	300.700	A l'expiration d'une période de 20 jours de bourse suivant l'émission de la Tranche Autorisée précédente
3	260	260.000	252.200	A l'expiration d'une période de 20 jours de bourse suivant l'émission de la Tranche Autorisée précédente
<b>Total</b>	<b>880</b>	<b>880.000</b>	<b>853.600</b>	

Dans ce contexte, ABO Participation déclare par avance renoncer à l'ensemble des conditions suspensives prévues au Contrat de Souscription dans le cadre du tirage des Tranches Autorisées, étant précisé que cette renonciation ne vaut que pour les Tranches Autorisées à l'exclusion de toute autre tranche émise dans le cadre du Contrat de Souscription.

ABO Participation s'engage par ailleurs à ne pas convertir en actions nouvelles les OCEANE émises dans le cadre des Tranches Autorisées jusqu'à l'arrêt d'un plan de continuation de Safe SA par le tribunal de commerce de Pontoise à l'issue de la période d'observation, et, si la période d'observation n'a pas pris fin à cette date, au plus tard jusqu'au 30 juin 2024.

La souscription des Tranches Autorisées par GCFO 20 présentant les caractéristiques d'un nouvel apport consenti en vue d'assurer la poursuite de l'activité pour la durée de la procédure, celle-ci est soumise à l'autorisation de Monsieur le juge-commissaire conformément à l'article L622-17 III 4° alinéa 2 du Code de commerce et devra bénéficier du privilège prévu au III 2° du même article. En conséquence, le tirage de la première Tranche Autorisée interviendra dans les 5 jours de bourse suivant la remise de l'ordonnance rendue par Monsieur le juge-commissaire, conformément au tableau susvisé, et devra être suivi d'un communiqué de presse de Safe SA annonçant le calendrier de tirage des Tranches Autorisées conformément aux termes du Contrat de Souscription.

La Société tiendra à jour sur son site internet un tableau de suivi des OCEANE et du nombre d'actions en circulation.

### Prochaines publications :

Résultats annuels 2023 et Rapport financier annuel 2023, le 30 avril 2024

### À propos de Safe Group

Safe group est un groupe français de technologies médicales réunissant Safe Orthopaedics, pionnier des technologies prêtes à l'emploi pour les pathologies de la colonne vertébrale et Safe Medical (anciennement LCI Medical), sous-traitant de dispositifs médicaux pour la chirurgie orthopédique. Le groupe emploie environ 100 collaborateurs.

Safe Orthopaedics conçoit et distribue des kits combinant des implants stériles et des instruments à usage unique, disponibles à tout moment pour le chirurgien. Ces technologies s'intègrent dans une approche mini-invasive visant à réduire les risques de contamination et d'infection, dans l'intérêt du patient et avec un impact positif sur les durées et les coûts d'hospitalisation. Protégés par 14 familles de brevets, les kits SteriSpine™ sont homologués CE et approuvés par la FDA. Safe Orthopaedics dispose de filiales au Royaume-Uni, en Allemagne, et aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations : [www.safeorthopaedics.com](http://www.safeorthopaedics.com)

Safe Medical produit des dispositifs médicaux implantables et instruments prêts-à-l'emploi. Elle dispose de deux sites de production en France (Fleurieux-sur-l'Arbresle, 69210) et en Tunisie, offrant de nombreux services industriels : conception, industrialisation, usinage, impression additive, finition et conditionnement stérile.

Pour plus d'informations : [www.safemedical.fr](http://www.safemedical.fr)



### Contacts

**SAFE GROUP**  
[investors@safeorthopaedics.com](mailto:investors@safeorthopaedics.com)

**AELYON ADVISORS**  
[safe@aelyonadvisors.fr](mailto:safe@aelyonadvisors.fr)